

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 MARS 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

BUGETTU PRIMITIVU PÈ L'ESERCIZIU 2025 DI U
BUGETTU ANNESSU DI U LABORATORIU D'ANALISI DI
CISMONTE

BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DU
LABORATOIRE D'ANALYSES DU CISMONTE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Les laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse constituent ensemble un service public dédié à la protection des populations (sécurité alimentaire, contrôle sanitaire de l'eau, prévention liée aux légionelles, ...) ainsi qu'à la santé animale et végétale. Ils sont un outil essentiel de la politique publique de sécurité sanitaire et font partie intégrante du dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires.

Ils assurent des prestations de mesures et d'analyses pour le compte de clients publics, privés et de particuliers, ainsi que des prestations d'accompagnement, de formation et de conseils.

Les deux laboratoires sont accrédités par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) et agréé auprès du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, du ministère de la santé et de la prévention, du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Chaque laboratoire est une direction adjointe de la direction des milieux aquatiques et de la sécurité sanitaire au sein de la direction générale adjointe en charge de l'aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse.

À ce jour les deux laboratoires exercent des missions différentes ou complémentaires. Issus des deux ex-départements les deux laboratoires de la Collectivité (Pumonti et Cismonte) sont engagés dans une démarche active de fusion, de rationalisation des moyens et de développement économique et scientifique.

La santé publique, l'hygiène alimentaire et l'environnement sont des conditions nécessaires à la qualité du cadre de vie. Une crise sanitaire ou alimentaire, un épisode grave de pollution peuvent en effet entraîner des conséquences importantes au sein d'une entreprise, d'une filière d'activité et même d'un territoire et sa population. Pour prendre les bonnes décisions au bon moment, les responsables publics et privés doivent disposer des données scientifiques utiles et peuvent s'appuyer sur le Laboratoire d'analyses du Cismonte.

Le laboratoire d'analyse Cismonte exerce son activité selon deux grands axes : la sécurité alimentaire d'une part et la qualité environnementale d'autre part.

Le laboratoire effectue des analyses dans plusieurs domaines et est accrédité dans tous les secteurs analytiques : santé animale, hygiène alimentaire, hygiène publique, chimie agroalimentaire.

Il est également compétent en matière de formation, conseil, audit, et accompagnement à la gestion des Risques.

Ainsi, les missions suivantes sont réalisées au niveau du laboratoire :

- le dépistage des maladies animales réglementées (brucellose, leucose et fièvre catarrhale) ainsi que d'autres maladies d'élevage (infectieuses et parasitaires), diagnostic et prévention des maladies animales (tuberculose et zoonoses) ;
- l'analyse de conformité bactériologique des aliments (analyses officielles et autocontrôles) : le contrôle des aliments se fait à la production, à la transformation, à la distribution et à la restauration (près de 3 500 échantillons par an sont analysés pour la prévention des risques microbiologiques, chimiques et en parasitologies).
- les analyses physico-chimiques des produits agroalimentaires et des productions agronomiques ;
- les analyses bactériologiques de l'environnement (eaux, air, surfaces et Legionella) ;
- le conseil et la formation des professionnels de l'agroalimentaire à l'hygiène et à la qualité.

En matière d'orientations stratégiques, il est proposé pour 2024 de développer certains secteurs analytiques afin de répondre aux demandes des clients, aux évolutions réglementaires ainsi qu'aux problématiques territoriales, soit, en matière de santé animale la mise en place des analyses en PCR et, en chimie agroalimentaire la mise en œuvre de nouvelles analyses physico-chimiques pour les différents syndicats d'AOP de Corse (miel, farine de châtaigne, huile d'olive, charcuterie et brocciu).

1. Les équilibres du budget annexe

Les équilibres pour le budget 2025 du laboratoire Cismonte sont établis comme suit :

LABORATOIRE CISMONTE	DEPENSES			RECETTES		
	Réelles	Ordre	TOTAL	Réelles	Ordre	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	105 000	64 456	169 456	-	169 456	169 456
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 625 784	105 000	2 730 784	2 730 784	-	2 730 784
TOTAL	2 730 784	169 456	2 900 240	2 730 784	169 456	2 900 240

Le budget 2025 du laboratoire Cismonte s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 926 190 €, soit une baisse de 6,95 % par rapport à l'exercice 2024 (PM : 3 144 697 €).

La subvention d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse et inscrite au programme 3214, est évaluée à 1 800 784,12 € ; elle diminue de 8,57 % par rapport au BP 2024 (PM : 1 969 697 €).

Pour une parfaite Information, il peut être précisé que le total des deux subventions d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse pour les deux laboratoires s'élève pour l'année 2025 à 4 964 480 € soit une augmentation de 2,89 % par rapport aux prévisions du BP 2024 (PM : 4 825 167 €), enrayant ainsi la

trajectoire haussière forte des années 2018 à 2022.

2. Les dépenses réelles

Pour mémoire les dépenses globalisées des deux laboratoires sont composées à 95% de dépenses de fonctionnement et à 5 % environ de dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles des deux sections inscrites au budget 2025 du laboratoire d'analyses Cismonte représentent un montant de 2 730 784 €, en stabilisation - 0,69 % par rapport au BP 2024 (PM : 2 749 697 €).

• Les dépenses réelles de fonctionnement

La structure des budgets des laboratoires est très impactée par la masse salariale qui représente, pour le laboratoire Cismonte, plus de 80 % du total.

Ces dépenses réelles de fonctionnement comptabilisent aussi les dépenses de structure (y compris fluides, maintenance), les dépenses en fournitures et les prestations directement en relation avec l'activité d'analyse du laboratoire (achats de réactifs et petits matériels).

Elles s'établissent à 2 625 784,12 € (2 354 697 € au BP 2023), soit une augmentation de + 11,51 %.

La prévision relative aux charges de personnel s'élève à 2 112 562,69 € en augmentation de + 10,85 %, soit + 206 749,69 € par rapport à 2024 (1 905 813 €).

Le montant des charges à caractère général, estimé à 513 211 €, affiche une hausse de 14,47 % soit + 64 890,83 € par rapport à 2024 (PM : 448 320 €). Ce chapitre représente 19,55 % des dépenses réelles de fonctionnement.

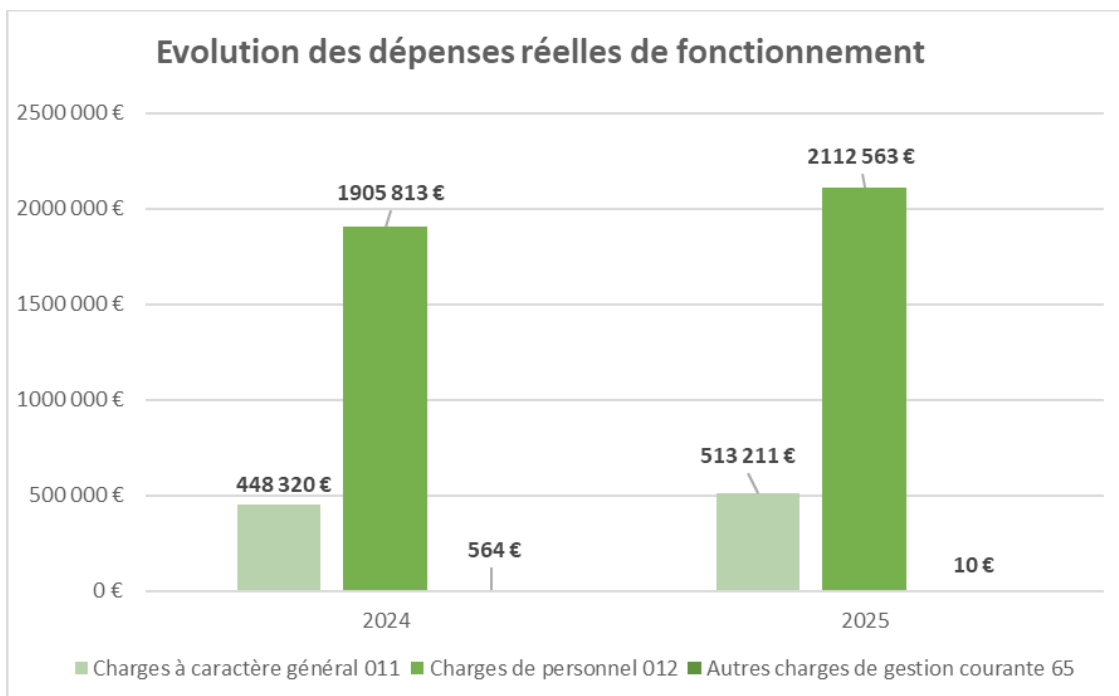
Ces crédits doivent permettre d'assurer la livraison des réactifs et produits analytiques (bactériologie alimentaire, vétérinaire, chimie) mais aussi d'assurer la maintenance, les contrôles de sécurité de ces appareils, les essais inter laboratoire, de renouveler l'abonnement aux Normes Afnor des labos 2B/2A, le marché des déchets biologiques Sanicorse, les fluides chimiques du Laboratoire.

Pour 2025 il est important de prendre en considération l'augmentation des tarifs des différents fournisseurs (augmentation entre 5 % et 10 %).

Les objectifs 2025 du laboratoire Cismonte se concentreront sur :

- Le maintien et le confortement des accréditations COFRAC, audit COFRAC prévu fin mars et l'installation du nouveau LIMS ;
- La mise en place une comptabilité analytique pour le mandat SIEG service d'intérêt économique général portant sur les analyses officielles au sens de l'article R. 200-1 du Code rural et de la pêche maritime et sur les missions de service public dans les domaines de la santé animale et végétale, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'épidémiologie ;
- Le maintien des différents agréments ministériels ;

	Chapitre nature	Voté BP 2023	Voté BP 2024	Propositions BP 2025	% Evolution
Dépenses de fonctionnement	Charges à caractère général 011	474 000,00	448 320,17	513 211,00	14,47%
	Charges de personnel 012	1 714 200,00	1 905 813,00	2 112 562,69	10,85%
	Autres charges de gestion courante 65	100,00	563,83	10,43	-98,15%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 188 300,00	2 354 697,00	2 625 784,12	11,51%



• Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 105 000,00 €, en nette diminution de 73,42 % par rapport au BP 2024 (PM : 395 000 €).

	Chapitre nature	Voté BP 2023	Voté BP 2024	Propositions BP 2025	% Evolution
Dépenses d'investissement	Immobilisations incorporelles 20	205 000,00	25 000,00	3 500,00	-86,00%
	Immobilisations corporelles 21	182 000,00	145 000,00	50 000,00	-65,52%
	Immobilisations en cours 23	-	225 000,00	51 500,00	-77,11%
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	387 000,00	395 000,00	105 000,00	-73,42%

Il est à noter que le budget 2024 a notamment été consacré à l'extension du bâtiment (salle d'autopsie) et à l'acquisition d'un véhicule.

Les crédits sollicités sont nécessaires pour l'investissement en matériel du laboratoire :

- 30 000 € d'investissement sont utilisés pour la mise en conformité avec la norme ISO 8655 pour la calibration des pipettes, l'achat d'un système de calibration de pipette par gravimétrie ;
- 10 000 € matériels nouveaux appareils pour la poursuite de l'extension de la salle d'autopsie, le remplacement d'appareillage scientifique, (centrifugeuses, broyeur...) ;
- 10 000 € sont consacrés à l'achat d'armoire de sécurité pour une mise en conformité par rapport au DU relatif au stockage des produits chimiques.

3. Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement du laboratoire Cismonte sont estimées à 2 730 784,12 € quasiment stable à -0,69 % par rapport au BP 2024 (PM 2 749 697 €).

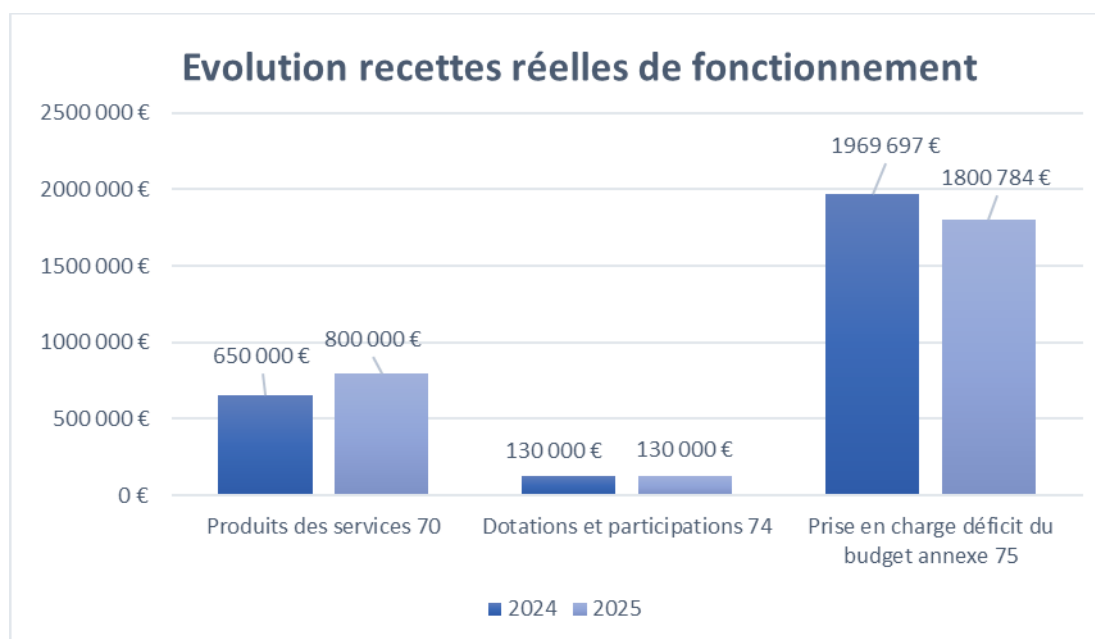
	Chapitre nature	Voté BP 2023	Voté BP 2024	Propositions BP 2025	% Evolution
Recettes de fonctionnement	Produits des services 70	600 000,00	650 000,00	800 000,00	23,08%
	Dotations et participations 74	130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00%
	Prise en charge déficit du budget annexe 75	1 844 300,00	1 969 697,00	1 800 784,12	-8,58%
	Atténuations de charges 013	1 000,00	-	-	#DIV/0!
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 575 300,00	2 749 697,00	2 730 784,12	-0,69%

- **Les recettes réelles de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement (hors contribution du budget général) s'établissent à hauteur de 930 000 €.

Elle se décomposent comme suit :

- 800 000 € pour la vente de prestations analytiques (taxes d'analyses), soit + 23,08 % par rapport à la prévision 2024,
- 130 000 € de subvention ODARC dans le cadre de l'aide à l'élevage sur les analyses de prophylaxie ovins, caprins et bovins ;
- Le montant de la subvention d'équilibre est évalué à 1 800 784,12 €, soit - 8,58 % par rapport au BP 2024 (PM 1 969 697 €).



La section d'investissement est entièrement financée par le virement de section et les amortissements.

Dans le cadre du projet de fusion des laboratoires, la réorganisation des laboratoires d'analyses du Pumonti et du Cismonte de la Collectivité de Corse favorisera l'optimisation des ressources, l'amélioration des compétences et l'établissement d'une synergie entre les deux entités.

On peut aborder les partenariats entre les laboratoires, les initiatives conjointes telles

que le développement d'un logiciel avec des procédures régionales, l'établissement de marchés partagés notamment.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.